

# Déclaration

## L'AVS en marche!



Refusé par la Session des jeunes par 46 voix contre 107

**Année:** 2017  
**Thème:** Financement de l'AVS  
**Destinataire:** Parlement fédéral  
**Type d'entrée:** Déclaration

### Contenu:

Financement de l'AVS

Afin de garantir le financement de l'AVS tout en maintenant le niveau des prestations, la session des jeunes 2017 demande que les points suivants soient traités dans le prochain projet de loi :

Une flexibilisation de l'âge de départ à la retraite : l'âge de référence resterait fixé à 65 ans avec une possibilité de partir entre 60 et 65 ans avec une rente réduite.

Les travailleurs qui continueraient d'exercer toute activité lucrative après l'âge de référence ne toucheraient la rente AVS que si leur revenu est inférieur à celle-ci, à raison de la différence entre leur revenu et la rente.

L'âge de référence de départ à la retraite pour les femmes passerait par étapes de 64 à 65 ans.

Les pistes de financement avancées sont une augmentation des cotisations salariales de 0.3 point répartie à part égales entre l'employé et l'employeur ainsi qu'une hausse de la TVA normale de 0.5 point pour l'amener à un taux de 8.2%, le tout dévolu majoritairement à l'AVS.

### Justification:

Le vieillissement démographique et l'augmentation de l'espérance de vie en Suisse impliquent une réflexion quant au financement de l'Assurance Vieillesse et Survivants. Suite au refus de PV2020, ce financement devient compromis. De ce fait, nous sommes dans l'obligation de trouver de nouveaux moyens pour pallier au manque de recettes qui permettent à chacun de satisfaire ses besoins vitaux. La flexibilisation de l'âge de départ à la retraite permet à chacun de continuer, s'il le souhaite et s'il le peut, de travailler.

Dans ce cas, les travailleurs ne toucheraient qu'une partie de l'AVS en fonction de leur revenu, si et seulement s'ils bénéficient d'un revenu en deçà de la rente maximale de l'AVS. Il faut donc inclure une flexibilisation de l'âge de départ à la retraite à partir de 60 ans. L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes est un pas vers l'égalité entre des sexes. Les autres pistes de financement avancées permettent une augmentation des recettes de l'AVS sans atteindre profondément le pouvoir d'achat des citoyens.

### Informations intéressantes sur le thème et Document

### Etat et Succès:

Suivi par le forum terminé

